

# Communiqué des occupant.es de La Fabrique CDN Drôme-Ardèche

Assemblée générale  
occupation de la Fabrique CDN Drôme-Ardèche  
15 mars 2021

Communiqué

Il y a ce soir, un lieu de moins à occuper : nous y sommes. **Le CDN Drôme-Ardèche est l'un des 46 lieux culturels occupés, ce soir.**

Rappelons que le 4 mars dernier, le premier lieu (le théâtre de l'Odéon) était occupé pour la première nuit. Le 8 mars un deuxième lieu entrait en mouvement. Le 9 mars deux autres et ainsi de suite...jusqu'à 46.

**Nous occupons alors que tous les espaces publics où la vie sociale, culturelle et artistique était possible ont été fermés ou fortement réduits** : MJC, maisons de quartiers, cinémas, théâtres, salles des fêtes, musées, festivals...

Nous occupons, alors que **privation de liberté rime avec privation de l'usage de l'espace public**.  
Nous occupons **contre les politiques sécuritaires et liberticides** menées par ce gouvernement.  
Nous occupons **contre les lois qui visent à précariser** encore d'avantage les plus fragiles et démunis.

Nous occupons également pour dire que **l'art n'est pas un produit de luxe, mais une nourriture** aussi importante pour nourrir autrement nos corps, nos désirs, nos rêves, nos désirs et nos rêves d'autres mondes.

## **Nous exigeons :**

- **L'abandon de la réforme de l' Assurance Chômage** qui va concerner l'ensemble des chômeur·es et doit entrer en application au 1er Juillet prochain, avec pour objectif de porter de nouveaux coups aux droits des chômeur·es et des précaires. L'une des mesures les plus dévastatrices est l'augmentation de la durée de travail nécessaire pour ouvrir des droits. Il faudra avoir travaillé 6 mois au lieu de 4 actuellement.
- **L'indemnisation de tou·tes les chômeur·es et de tous les intermittent·es de l'emploi jusqu'à la reprise totale des activités, augmentée d'une année**, sur la base d'un SMIC minimum ou du dernier salaire avec maintien des droits sociaux (maladie, retraite, maternité, prévoyance, formation) y compris pour les premier·es arrivant·es.
- **Une équité de traitement dans l'ouverture des lieux**, entre les espaces culturels, les lieux de cultes et les grandes surfaces commerciales.
- **Une véritable concertation entre professionnel·les du spectacle et Ministère de la Culture**, à l'échelle locale comme nationale : nous connaissons nos territoires et les publics que nous accueillons. Nos métiers nous imposent d'être expert·es de l'accueil des publics, pour preuve il n'y a pas eu un seul cluster entre les deux confinements.
- **Un vrai plan de relance pour financer toutes les formes de travail** (créations, répétitions, ...) toutes disciplines confondues (spectacle vivant, audiovisuel, arts plastiques...) en concertation avec les salarié·es de la culture.